



# La charte du cycliste



## 1- Personnellement :

- Je porte un casque, des gants et des vêtements adaptés au vélo
- J'emporte ma licence à jour et mes papiers
- J'ai un vélo en bon état +nécessaire de réparation et une chambre à air d'avance
- Je suis en bonne condition physique
- Je ne consomme pas de boissons alcoolisées avant et pendant une sortie
- Je pars avec une réserve d'eau
- Je suis prudent car conscient des dangers potentiels

## 2- Sur la route :

- Je roule à droite et pas à plus de deux de front
- Je double un autre cycliste par la gauche
- Je reste en file indienne sur les routes étroites ou à grande circulation
- Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède
- Je signale mes changements de direction et mes arrêts (une main en l'air)
- Je choisis des espaces en dehors de la chaussée pour m'arrêter
- Je respecte le code de la route (arrêt au stop et au feu rouge)
- Je ne roule pas sur les trottoirs
- Je suis très vigilant dans les ronds-points **et je les prends à l'extérieur**
- Je reste à l'arrière d'un bus ou d'un camion (car angles morts)

## 3- En groupe :

- J'accepte les conseils des animateurs ou des autres cyclistes
- Je suis courtois avec les autres cyclistes et les automobilistes
- Je ne quitte pas le groupe sans prévenir les animateurs
- Je reste sur le parcours prévu par les animateurs
- J'attends les moins rapides en haut des côtes ou à une intersection
- Je laisse un espace **tout au long de la sortie** pour qu'une voiture puisse doubler
- Si je ne fais pas partie du club, je suis couvert par ma responsabilité civile
- Je respecte la nature

**J'accepte les différents points de cette charte et je m'engage à les respecter.**

*SIGNATURE :*